

PROCES-VERBAL DE TRANSPORT ET DE CONSTATATIONS

Dans le cadre de l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale pour l'opération RN 88, doublement de la déviation d'Yssingaux par la Région Auvergne – Rhône-Alpes, au nom et pour le compte de l'Etat, ouverte du 04 novembre 2019 à 09 heures au 04 décembre 2019 à 17 heures, je soussigné, François PAILLET, commissaire enquêteur désigné pour la présente enquête a été amené à me transporter sur les lieux.

Ce déplacement a été effectué le 10 décembre 2019 entre 14h30 et 16h30. Il fait suite à la remise du procès-verbal des observations recueillies à Mme Chantal Edieu de la Direction des Transports de la Région Auvergne -Rhône-Alpes de Lyon (69). Précisons que cette dernière était accompagnée de Mme Claire Grand-Desnon et de Mme Hélène Denis-Bisiaux du même service.

- De 14h30 à 15h15 nous nous sommes réunis à la mairie d'Yssingaux où nous avons étudié les différentes observations recueillies au cours de l'enquête ainsi que les questions posées concernant le projet présenté.

- De 15h15 à 16h30 nous nous sommes transportés en trois points du projet où nous avons rencontré Messieurs :

. Jean-Luc Charentus 750 route des 6 Ponts concernant les nuisances sonores.

. Sylvain Souchon au lieudit Echabrac concernant le passage de ses bêtes lors des travaux du pont d'Echabrac, l'accès à sa parcelle n° 17 située entre la RN 88 et la voie verte, et la clôture de cette parcelle.

. Michel Colas au Château de Lavée concernant les nuisances sonores et le passage des engins lors des travaux sur sa propriété.

A Yssingaux le 10 décembre 2019 à 16h30.

François PAILLET

Commissaire enquêteur

